

La Commission de régulation de l'énergie (CRE) concourt au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel au bénéfice des consommateurs finals dans le cadre de la construction d'un marché européen et en cohérence avec les objectifs de la politique énergétique française.

La direction des réseaux (DR) est en charge des questions relatives aux réseaux et aux infrastructures d'électricité et de gaz (transport, interconnexions, distribution et Smart grids).

Le département « couplage et équilibrage » est en charge notamment de l'accès aux interconnexions et de l'intégration européenne des marchés de l'électricité aux échéances de court terme (journalier, infra journalier, équilibrage), des évolutions des règles et de l'évaluation du fonctionnement des mécanismes d'équilibrage (ajustement, services système), de la définition et du suivi des mécanismes permettant la valorisation explicite des effacements, aux niveaux national et européen.

L'intégration européenne des marchés de l'électricité est l'un des piliers du Troisième paquet énergie. Depuis plusieurs années, des projets de couplage des marchés et de calcul de la capacité transfrontalière ont ainsi été mis en œuvre afin d'optimiser les échanges entre pays. La CRE travaille à la poursuite et à l'amélioration des mécanismes existants ainsi qu'à la mise en œuvre des dispositions du Paquet Énergie propre.

ACTIVITES PRINCIPALES	COMPETENCES ET QUALITES REQUISES
<p>Au sein du département « couplage et équilibrage », sous l'autorité du chef de département, le chargé de mission assure les fonctions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Mener des études et analyses technico-économiques sur l'intégration européenne des marchés de court terme de l'électricité ; ▶ Contribuer à l'élaboration des rapports et à la rédaction de notes stratégiques afin d'éclairer les orientations et les décisions de la CRE ; ▶ Participer aux groupes de travaux européens sur l'ensemble des questions relatives à l'organisation des marchés de l'électricité (définition des régions de calcul de capacité, revue des zones, relation avec les pays non-membres de l'Union européenne, etc.) et mener les réflexions sur les évolutions et la mise en œuvre des textes règlementaires européens relatifs au couplage des marchés de l'électricité ; ▶ Représenter les positions de la CRE dans les instances européennes de gouvernance et auprès des institutions, et élaborer des positions en veillant aux intérêts français lors des négociations avec les autres régulateurs européens ; ▶ Participer aux réflexions prospectives sur les évolutions de l'architecture des marchés de l'électricité, en particulier concernant le calcul et l'allocation de capacité transfrontalière. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Rigueur, capacité d'analyse et de synthèse, aisance rédactionnelle ▶ Connaissances techniques et économiques du secteur de l'énergie ▶ Esprit d'initiative, forte réactivité et aptitude au travail en équipe ▶ Négociation européenne (maîtrise de l'anglais indispensable), sens du relationnel ▶ Maîtrise des outils de gestion des bases de données (Excel, Python, R)
<p>Ce poste comprend une forte dimension européenne. La coopération et la négociation avec les régulateurs voisins constituent une dimension essentielle.</p> <p>En raison de l'interdépendance des sujets relevant du département et de la direction, le titulaire pourra être amené à intervenir, en fonction de l'actualité, sur d'autres missions.</p> <p>Il travaillera dans un environnement pluridisciplinaire qui nécessite une vision globale des dossiers (enjeux économiques, techniques, politiques et environnementaux) liée aux nombreuses interactions avec autres directions de la CRE et l'ensemble des parties prenantes (opérateurs, acteurs du marché, cabinets de conseil, régulateurs européens).</p>	<p style="text-align: center;">PROFIL DU CANDIDAT</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Formation : Grande école d'ingénieur, économiste, école de commerce ou formation universitaire de haut niveau ▶ Expérience souhaitée : première expérience professionnelle requise, idéalement 2 ans ou plus dans le domaine de l'énergie
	<p style="text-align: center;">CARACTERISTIQUES DU POSTE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ CDD (agent contractuel de l'État) de 3 ans renouvelable 1 fois. Le poste peut être pourvu par détachement sur contrat (CDD) ou mise à disposition d'un fonctionnaire titulaire d'une des fonctions publiques. ▶ Rémunération selon profil et expérience. ▶ Localisation du poste : 15 rue Pasquier, 75008 Paris. Des déplacements sont à prévoir, principalement à Bruxelles et en Europe. ▶ Candidature (CV + lettre) à adresser à la direction des ressources humaines par mail : drh-recrutement@cre.fr